

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 122-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.389

Déposée le: 10.04.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Guggisberg (Kirchlindach, UDC) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Rüegsegger (Riggisberg, UDC)
Kummer (Burgdorf, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Dépôt de BLS à Riedbach: destruction inutile de terres cultivables?

BLS appartient au canton de Berne à 55,75 pour cent. Autant dire que le gouvernement bernois et le Grand Conseil ont leur part de responsabilité dans la manière dont agit la direction de BLS.

A Riedbach, BLS a formé le projet de faire construire un dépôt, un grand hangar pouvant contenir 15 voies au moins sur une largeur de 140 mètres et une longueur de 150 mètres. Selon les estimations de la compagnie, 340 personnes travailleront à Riedbach en 2025. Les ateliers de Bönigen et d'Oberburg seront fermés.

Ce projet de construction concerne les terres de 20 propriétaires fonciers. Or, selon la loi fédérale sur les chemins de fer, les propriétaires peuvent être expropriés si les droits nécessaires ne peuvent être acquis de gré à gré.

L'exploitation agricole Kohler devrait faire place à cette nouvelle construction. BLS a notifié au propriétaire qu'il aurait ensuite la possibilité de travailler dans les nouveaux ateliers.

La direction de BLS affirme avoir examiné 21 autres emplacements possibles.

Dès lors, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'hectares de terrain agricole faut-il pour la réalisation du projet de Riedbach ? Comment qualifie-t-on ces terres cultivables (qualité du sol et fertilité) ? Combien de mètres carrés de surfaces d'assolement sont concernés et faudra-t-il compenser ?
2. Quels sont les 21 autres sites examinés ? Combien de mètres carrés de surfaces d'assolement sont accaparés dans ces différents cas ?
3. Quels sont les sites classés aux places 2 à 6 dans l'évaluation ? Quels seraient là les avantages et les inconvénients d'un dépôt ?
4. La fermeture des ateliers de Bönigen et d'Oberburg revient à faire un pas de plus vers la centralisation. Or, les sites de Bönigen et d'Oberburg ne seraient-ils pas importants précieusement pour offrir à la population rurale de précieuses places de travail ?
5. Selon les déclarations des propriétaires fonciers, la communication avec la société BLS est assez lacunaire et le ton plutôt dérangeant. Que fait le Conseil-exécutif pour que BLS s'attache dorénavant à informer les propriétaires en temps utile et à s'adresser à eux avec plus de correction et de respect ?
6. La propriété agricole a une grande valeur. L'expropriation ne doit être décidée que s'il n'y a pas d'autre solution (d'autres sites, par exemple). Le Conseil-exécutif est-il aussi de cet avis ?
7. Que fait le Conseil-exécutif pour résoudre les difficultés liées au projet de BLS et au site de Riedbach ?
8. BLS a-t-il déjà envisagé une coopération avec les CFF dans le domaine de l'entretien et de l'infrastructure ? Si oui, en quels termes et avec quel résultat (en ce qui concerne surtout l'économicité) ?
9. Quel est le calendrier du projet de dépôt de BLS ?

Motivation de l'urgence :

Dans le contexte du projet de construction d'un dépôt BLS à Riedbach, la communication lacunaire et insatisfaisante a suscité l'inquiétude de la population et des propriétaires concernés. Pour certains agriculteurs, il y va de leur existence. C'est pourquoi il faut que la réponse à ces questions soit donnée rapidement.